

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Une très belle réception a été donnée samedi soir au Palais par S. A. S. le Prince Albert, à l'occasion du Meeting des Canots Automobiles et en l'honneur de toutes les notabilités parisiennes et étrangères venues dans la Principauté pour prendre part ou assister à cette manifestation d'un si haut intérêt maritime et sportif. Avaient été également invités à cette réception, les membres du premier « Congrès contre la poussière sur les routes du Littoral », congrès qui s'était réuni le même jour, à quatre heures de l'après-midi dans la grande salle mise à la disposition de ses organisateurs par le Gouvernement monégasque. En outre des personnalités spéciales au Meeting et au Congrès, étaient présents à la réception, les fonctionnaires, le Corps consulaire et un grand nombre de familles notables de la région et de la colonie étrangère.

Dès dix heures, cette foule élégante se pressait dans les salons admirablement ornés de fleurs rares, disposées avec un goût exquis dans les embrasures des fenêtres, autour de la cheminée monumentale et sous le dais de la salle du trône. L'éclat des lustres et des girandoles électriques projetait une lumière éblouissante sur ce somptueux décor de fête et faisait ressortir le luxe des toilettes féminines et des uniformes.

Quelques instants après dix heures, S. A. S. le Prince Albert, accompagné du Prince Héritaire et des personnes de Sa suite, a fait Son entrée, tandis que se faisait entendre l'*Hymne Monégasque*. Son Altesse Sérénissime s'est entretenue successivement avec les principales personnalités présentes.

Une vive animation n'a cessé de régner au cours de cette fête princière. Deux somptueux buffets avaient été dressés, l'un dans la grande salle à manger du Palais, l'autre dans le superbe salon d'York, et l'orchestre de Monte Carlo, placé dans la loggia de la salle du Trône, a exécuté les plus délicats morceaux de son répertoire de concert pendant tout le cours de la réception qui s'est prolongée jusqu'à minuit et demi.

Samedi après midi a eu lieu, dans la grande salle du Conseil d'Etat, au Gouvernement, la réunion du premier Congrès organisé par la nouvelle « Ligue contre la poussière sur les routes du Littoral ». A cette réunion, qui a été présidée par M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, assistaient, avec les maires ou représentants des villes voisines du département des Alpes-Maritimes, M. l'ingénieur Feuillerade, directeur des Travaux publics, M. l'ingénieur Cabirau, directeur des Services extérieurs de la Société des Bains de Mer, ainsi qu'un nombre important de médecins de la Principauté et de la région et plusieurs propriétaires et commerçants.

Des vues ont été échangées sur les meilleurs moyens à employer contre la poussière : arrosage général des routes à l'eau ordinaire, à l'eau de mer ou à l'eau préparée avec addition d'huile grasse. On s'est également préoccupé de l'importante question des dépenses et des ressources à trouver, ainsi que de la répartition des fonds.

Après une discussion aussi courtoise qu'utile et intéressante, le Congrès a nommé une Commission comprenant les principales notabilités compétentes du littoral, qui décidera du meilleur moyen à employer pour combattre la poussière et de la répartition des fonds qui seront recueillis à cet effet. Dès que le travail de cette Commission sera prêt, le Congrès se réunira de nouveau.

A l'issue de leur réunion, les congressistes ont été invités dans la soirée à un très beau banquet qui leur a été offert à l'Hôtel de Paris par l'Administration de la Société des Bains de Mer. On y a bu à l'œuvre du Comité et à la généreuse Administration de la Société des Bains de Mer, dont le concours est assuré à l'œuvre si utile entreprise pour lutter en commun contre le seul fléau de tout le littoral. Après le banquet, les convives se sont rendus au Palais où ils étaient invités à assister à la réception donnée par S. A. S. le Prince Albert.

La semaine qui vient de s'écouler depuis l'apparition de notre dernier numéro aura été la semaine par excellence du Meeting des canots automobiles de 1905. Leurs courses commencées en effet le dimanche 9 avril, se sont terminées hier lundi, et le grand intérêt qu'elles ont présenté assure pour les années prochaines la vogue grandissante de cette sensationnelle manifestation dont s'honore la Principauté.

Si le ciel n'a pas été aussi uniformément bleu qu'au cours du meeting de 1904, et si la mer n'a pas été toujours aussi calme, il faut néanmoins se féliciter, surtout en cette saison, que le vent n'ait en somme fait remettre qu'une seule journée de courses (celle de mardi dernier). Depuis lors, le programme a été suivi régulièrement, de telle sorte que le meeting n'a eu en tout que vingt-quatre heures de retard et s'est terminé hier après-midi par la Coupe de consolation.

Voici les résultats de toutes les épreuves du meeting avec le résumé des incidents qui en ont marqué quelques journées :

PREMIÈRE JOURNÉE : Dimanche 9 avril.

I. — Cruisers de moins de 8 m. 50 : 1^{er}, *Joliette III*; 2^e, *Delahaye VI*; 3^e, *Takumono*; 4^e, *Lanturlu*.

Nous avons déjà dit qu'au cours de cette croisière, contrariée par un fort coup de vent d'est, la *Marguerite* s'était brisée sur les rochers de la pointe des Douaniers.

D'autre part, la deuxième épreuve de la journée (course des racers de moins de 8 mètres) a dû être annulée et renvoyée à la journée suivante.

DEUXIÈME JOURNÉE : Mardi 11 avril.

I. — Racers de moins de 8 mètres (dont la course avait été ajournée) : 1^{er}, *La Rapière*; 2^e, *Billancourt*; 3^e, *Antoinette*; 4^e, *Palaisoto II*.

II. — Cruisers de 6 m. 50 à 8 mètres : 1^{er}, *Excel-*

sior VII; 2^e, *Le Nogentais*; 3^e, *Bigort-Delahaye*; 4^e, *Titan III*.

III. — Racers de 8 à 12 mètres : 1^{er}, *Napier II*; 2^e, *Napier I*; 3^e, *C. G. V.*; 4^e, *Suzon-Legru*; 5^e, *Baby II*.

TROISIÈME JOURNÉE : Mercredi 12 avril.

I. — Cruisers de 8 à 12 mètres : 1^{er}, *Fiat X*; 2^e, *Tétu*; 3^e, *Delahaye I*; 4^e, *Berliet V*; 5^e, *Elisa*.

II. — Racers de 12 à 18 mètres : 1^{er}, *Pi-Ouit IV*; 2^e, *Le Dubonnet*.

QUATRIÈME JOURNÉE : Jeudi 13 avril.

I. — Cruisers de 12 à 18 mètres : 1^{er}, *Dietrich II*; 2^e, *Mercedes C. P.*; 3^e, *Chantiers d'Antibes V*.

II. — Bateaux de pêche : 1^{er}, *Henriette*; 2^e, *Mouette*.

III. — Canots de bossoir : 1^{er}, *Dalifol*; 2^e, *Yvonne*.

Cette journée a été marquée par l'incendie du *Trèfle-à-Quatre*, incendie qui s'est produit en dehors des courses et en plein port de Monaco pendant des essais de mise en marche. Le feu communiqué à l'essence qui s'était répandue au fond du vaillant petit canot (qui, on s'en souvient, fut le grand vainqueur du précédent meeting) a détruit une partie de la coque, et pour l'éteindre on a dû couler le canot par deux mètres de fond à proximité du slip. Peu de temps après et grâce au pontonnâtûre prêté par les entrepreneurs du port, on a pu retirer l'épave du *Trèfle-à-Quatre* qui a été rentré dans l'enceinte de l'Exposition. Aucun accident de personnes n'a été à regretter, le mécanicien et le barreur du canot incendié ayant pu sauter à temps sur une embarcation à rames qui s'était portée rapidement à leur secours.

CINQUIÈME JOURNÉE : Vendredi 14 avril.

I. — Racers et cruisers de toutes séries ayant à faire huit fois le tour du pentagone (Prix du Championnat de la mer) : 1^{er}, *Panhard-Levassor*; 2^e, *La Rapière*; 3^e, *Palaisoto II*; 4^e, *Madrioto*; 5^e, *Le Tétu*.

II. — Course de yacht-automobile : *Mercedes-Mercedes*, seul yacht engagé dans cette série, a fait le parcours régulier.

SIXIÈME JOURNÉE : Samedi 15 avril.

I. — Cruisers de toutes séries (handicap) : 1^{er}, *Le Nogentais*; 2^e, *Elisa*; 3^e, *Mets-y-en II*; 4^e, *Delahaye V*; 5^e, *Delahaye I*; 6^e, *Tétu*; 7^e, *Dietrich II*.

II. — Racers de toutes séries (handicap).

Cette épreuve a été interrompue et annulée par suite d'un terrible accident matériel qui n'a heureusement fait aucune victime : un des concurrents les plus admirés du meeting, le *Panhard-Levassor*, qui la veille s'était brillamment adjugé le prix du championnat, a brusquement sombré en course par suite de la rupture de l'avant de sa coque. M. le comte de Vogüé qui tenait la barre et les deux mécaniciens qui étaient à bord avec lui n'ont eu que le temps de sauter à la mer où une vedette de service les a recueillis sains et saufs. Le *Pi-Ouit IV* qui prenait part à la course et se trouvait peu éloigné du lieu du sinistre s'est également porté au secours des naufragés, puis a piqué droit vers la pointe du Tir aux pigeons pour apporter au Comité la nouvelle de la perte du *Panhard-Levassor* et du sauvetage de son équipage. Cet accident, qui s'était produit à peu de distance de la bouée n° 3 mouillée à 2,000 mètres environ en face du Tir aux

pigeons de Monte Carlo, avait été aperçu de terre par les yachtsmen qui suivaient la course avec leurs jumelles marines, et l'émotion intense qui avait saisi les spectateurs ne s'est dissipée que lorsque du *Pi-Ouit IV* on a annoncé qu'il n'y avait eu aucune victime.

Le jury a, conformément au règlement, annulé aussitôt la course si fâcheusement interrompue et l'a renvoyée au surlendemain.

SEPTIÈME JOURNÉE : Dimanche 16 avril.

Course du Mille (arrêté) et du Kilomètre (lancé), pour le prix de la Coupe de Monaco offerte par S. A. S. le Prince Albert.

Cette course sensationnelle a été disputée en trois séries, et les trois canots arrivés chacun premier dans leur série ont ensuite pris part à la finale. Voici les résultats :

- Première série : 1^{er}, *La Rapière* ; 2^e, *Madrioto*.
- Deuxième série : 1^{er}, *C. G. V.* ; 2^e, *Fiat X*.
- Troisième série : 1^{er}, *Le Dubonnet* ; 2^e, *Diétrich II*.
- Finale : 1^{er}, *Le Dubonnet* ; 2^e, *La Rapière* ; 3^e, *C. G. V.*

On a chaleureusement acclamé la victoire du beau racer *Le Dubonnet* qui a fait une course émouvante avec *La Rapière*, qui lui a superbement tenu tête et qui est arrivée deuxième, ayant mis seulement 6 secondes de moins que l'heureux vainqueur.

HUITIÈME JOURNÉE : Lundi 17 avril.

I. — Racers de toutes séries (handicap).

Cette course qui avait été remise, à la suite du naufrage du *Panhard-Levassor*, a donné, hier, les résultats suivants : 1^{er}, *Madrioto* ; 2^e, *Pi-Ouit IV* ; 3^e, *Palaisoto* ; 4^e, *C. G. V.* ; 5^e, *Baby II*.

II. — Course de Consolation des croiseurs. Première série : 1^{er}, *Lanturlu* ; — deuxième série : 1^{er}, *Arion IV* ; 2^e, *Chantiers-d'Antibes II* ; — troisième série : 1^{er}, *Forçés-pas* ; 2^e, *Berliet V* ; 3^e, *Chantiers-d'Antibes IV* ; 4^e, *Rafale* ; — quatrième série : *Chantiers-d'Antibes V*.

III. — Course de Consolation des canots de pêche : 1^{er}, *Héraclès II* ; 2^e, *Physalie*.

IV. — Course de Consolation des racers : 1^{er}, *Baby II*.

Bien que la série de nos Concerts classiques touchent à leur fin, M. Jehin sait néanmoins, par la composition des programmes et la perfection de l'exécution, leur conserver tout leur attrait artistique si réputé.

Celui de jeudi dernier comprenait l'ouverture du *Freysschütz*, le *Songe d'une nuit d'été*, la Chevauchée des *Walkyries*, morceaux célèbres autant qu'appréciés. On a en outre fêté un remarquable pianiste, M. Ferté, qui interpréta en artiste autant qu'en virtuose d'exquises *variations* signées René-Baton et une rapsodie de Liszt.

Très applaudi également fut M. Louis Arens, ténor de Covent-Garden, qui chanta avec beaucoup de chaleur les *Fées*, la chanson du *Printemps*, et la scène de la Forge de *Siegfried* (Richard Wagner).

* *

Au concert de dimanche, le public fit un accueil des plus flatteurs à M^{lle} Chemet, une violoniste distinguée qui interpréta avec goût le concerto de Mendelssohn, une romance de Lalo et un scherzo de Tchaïkowsky : une charmante cantatrice, M^{me} Marthe Chassang, déjà connue à Monte Carlo, fut également très appréciée dans *Sérénade* de Saint-Saëns et les *Chansons* de Miarka.

A l'attrait de ces deux artistes se joignait celui d'une audition orchestrale variée où nous relevons la première audition d'une intéressante *ouverture dramatique* du compositeur René-Baton.

Le Tribunal Supérieur a prononcé, dans ses audiences des 13 et 14 avril 1905, les condamnations suivantes :

- Delatte, Victor-Louis, né à Rouen (Seine-Inférieure) le 28 janvier 1848, typographe, sans domicile fixe, 16 francs d'amende pour mendicité ;
- Raviola, François, né à Clavesana (Italie) le 16 février 1850, commissionnaire à Monaco, 16 francs d'amende pour ivrognerie ;
- Rosner, Ella, épouse Schäffer Karl, née à

Kaposvar (Hongrie) le 24 juillet 1883, couturière, demeurant à Monaco, 8 jours de prison pour vol simple.

Pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles :

Hudson, Hendrick, né à New-York (Amérique) le 29 octobre 1881, rentier, demeurant à Nice, 100 francs d'amende ;

1. Coudac, Jean-Baptiste, né à Pressac (Vienne) le 16 mars 1865, chauffeur-mécanicien, demeurant à Paris, 100 francs d'amende (par défaut) ;

2. Vanderbilt, W.-K., âgé de 55 ans, né à New-York (Amérique), rentier à Paris, 100 francs d'amende pour complicité, et déclaré civilement responsable (par défaut) ;

1. Wilson, Charles-Henry, né à Coventry (Angleterre) le 13 avril 1876, chauffeur-mécanicien, demeurant à Beaulieu, 100 francs d'amende ;

2. White, George, né à Bristol (Angleterre) le 28 mars 1854, rentier, demeurant à Cannes, 100 francs d'amende pour complicité et déclaré civilement responsable.

Lopez, François, né à Léon (Espagne) le 4 mai 1887 sans profession, demeurant à Beausoleil,

Viale, Jeanne, née à Vintimille (Italie) le 13 août 1865, journalière, demeurant à Menton, chacun 6 jours de prison pour mendicité.

Jeudi 20 Avril 1905, à 2 heures 1/2 précises

22^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

- Symphonie héroïque* (n^o 3)..... Beethoven.
- Rédemption*, fragment symphonique.... César Franck.
- Lamento* (1^{re} audition)..... Léo Sachs.
- L'Enchantement du Vendredi-Saint*... Wagner.
- (Parsifal).
- Marche funèbre* (demandée)..... J. Cohen.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

A l'occasion des fêtes de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 15 avril, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 mai 1905.

La Vie Artistique

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

LA MASSIÈRE, comédie de M. Jules LEMAITRE. — ŒDIPÉ-ROI, drame de SOPHOCLE. — AU TEMPS JADIS, ballet-opéra en 3 actes de M. VAUCAIRE, musique de J. CLÉRICÉ.

La semaine a été fertile en premières aussi variées qu'intéressantes, comprenant même la création somptueuse d'une œuvre inédite, *Au temps jadis*, dont nous rendons compte plus loin. Mais procédons par ordre :

La Massière est une comédie charmante dans laquelle M. Jules Lemaître a montré ses qualités habituelles de psychologue et d'homme de théâtre.

C'est une étude de sentiment qui se passe dans le monde spécial des ateliers de peinture et des artistes. La « massière » est la jeune fille chargée, dans les cours de peinture féminins, de ramasser les cotisations, de veiller aux fournitures, d'être en un mot une sorte de moniteur.

L'auteur nous a conté la touchante aventure d'une de ces jeunes filles pour laquelle le professeur de l'atelier, le maître peintre Marèze, homme d'âge, éprouve une vive et secrète inclination. Ce conflit sentimental introduit le trouble dans le vieux ménage Marèze, sans compter la rivalité qui surgit entre le père et le fils Marèze, et c'est l'analyse de la crise produite par cet état de choses qui constitue la pièce très délicatement traitée par M. Jules Lemaître.

L'interprétation fut de tout premier ordre avec

M. Calmettes, admirable de bonhomie dans le rôle de Marèze ; M^{me} Suzanne Desprès, merveilleuse de naturel en massière ; M^{me} Judic qui prête au personnage de M^{me} Marèze ses exquisités qualités de sensibilité, et M. Maury plein de jeunesse et de fierté. Ces parfaits comédiens ont été rappelés à chaque acte et ce fut justice.

* *

Œdipe-Roi de Sophocle constituait un spectacle totalement différent, cela va sans dire. Nous ne referons pas l'analyse de ce drame d'une si belle et si éternelle humanité qu'il semble écrit d'hier tant il est émouvant, avec en plus une langue d'une rare élévation et une puissance tragique qui depuis ne fut jamais dépassée.

Les funestes infortunes d'Œdipe ont été rendues avec un art splendide et impressionnant par M. Mounet-Sully, dont ce rôle sublime restera la plus parfaite création de sa carrière. L'éminent tragédien y atteint le summum de l'épouvante tout en conservant un sens du style et de l'attitude qui fait songer à chaque instant à une statue du musée des Antiques.

A côté de lui il faut mentionner un ensemble hors pair d'artistes dont les noms seuls suffisent à désigner la valeur et qui appartiennent tous à la Comédie-Française. Ce sont : MM. Albert Lambert fils (Créon), Laugier, Delaunay, Joliet, Ravel, etc., et M^{lle} Delvaire dont le talent se prêta supérieurement au rôle de Jocaste.

Un mot aussi pour louer le beau décor tout spécialement peint par M. Visconti pour la circonstance.

* *

Au temps jadis, ballet-opéra en trois actes (inédit) avec chœurs et récitals, livret de M. Maurice Vaucaire, d'après l'*Histoire de Monaco* par M. G. Saige, correspondant de l'Institut ; musique de M. Justin Cléricé.

Ce superbe spectacle a été, comme on le prévoyait, un des clous de notre saison théâtrale. Il convient de dire que rien n'a été épargné pour donner à cette représentation un éclat somptueux tant par la richesse des décors et des costumes que par une interprétation et une mise en scène des plus choisies. Mais avant de rendre compte de cette brillante soirée, disons, en quelques lignes, le sujet du poétique livret dû à la plume délicate de M. Maurice Vaucaire.

Le 1^{er} acte se passe en 1498 sur la plateforme de la forteresse de Monaco.

A la fin du quinzième siècle, Monaco était convoité par les Milanais.

Une nuit de carnaval, Gaspard del Giudice, émissaire secret de Sforza, duc de Milan, organise un complot contre Jean II Grimaldi, Prince de Monaco.

Des gitanes passent la poterne et dansent pour les soldats, sur la plateforme de la forteresse.

Gaspard del Giudice promet de l'or à la vieille qui mène la troupe des danseuses, à la condition qu'elle se chargera d'une lettre pour Sforza, campé non loin.

Au même instant, le Prince Jean II, la Princesse de Savoie et la Cour profitent de cette belle nuit pour parcourir la poterne.

Ils admirent la petite gitane Maïa.

Maïa, qui a surpris la trahison dirigée contre le Prince et frappée par la jeunesse et la beauté de ce dernier, se prend à pleurer.

Lorsque le Prince et ses courtisans sont rentrés dans le Palais, Maïa dérobe à la vieille, la lettre, qu'elle se hâte d'apporter à Jean II.

Les soudards disparaissent épouvantés et le Prince sort précipitamment du château.

Arrivée de Bayard.

Le Chevalier Sans Peur et Sans Reproche informe Jean II que le Roi de France va soumettre Gênes et qu'il entrera dans la ville, avec le descendant des Grimaldi.

Deuxième acte : dans les jardins de Monaco.

Cueillette des fleurs et réunion d'une Cour d'amour.

Ludovic Bréa fait le portrait de Maïa qu'il aime.

Entrée de Jean II et de la Princesse de Savoie.

La Présidente de la Cour d'amour lit les principaux articles du code d'amour ; un poète dit un

rondel; Fosca chante les mérites du Prince, ami des lettres et des arts.

Des fiancés offrent leurs hommages au Prince, à la Princesse et aux dames-juges.

La Cour d'amour décide que l'artiste doit épouser son cher modèle. Maïa refuse d'abord, mais obéit au Prince, par tendre soumission.

Puis Maïa reste seule et rêve. Peu à peu elle s'endort...

La vieille, pour se venger de n'avoir pu gagner la somme promise par les espions, endort criminellement Maïa et recouvre son petit corps de toutes les fleurs qu'elle peut trouver, puis elle se sauve.

Maïa va mourir sous les roses.

Les fiancés, en ramassant des fleurs qui jonchent le sol, découvrent le corps de la Maïa. On la ranime.

Le Prince Jean II l'unit à Bréa.

Fiançailles — Offrandes de roses — Hymne nuptial.

Le troisième acte (1502) est un scintillant défilé représentant l'entrée triomphale de Jean II Grimaldi et de Louis XII à Gênes.

Le cortège comprend les suisses, les officiers et soldats gascons, les arbalétriers, les grands seigneurs, de Ferrare, Mantoue, Laval, d'Ambroise. Le Roi Louis XII à cheval, le Prince Jean II à cheval, les corporations féminines, les cardinaux, évêques, le chevalier Bayard, etc...

Le Prince Jean II est sacré chevalier de l'ordre de Saint-Michel par Louis XII, et revêtu du drap de damas et du manteau d'hermine par Bayard.

C'est, on le voit, une évocation à la fois splendide et gracieuse, où le charme de la fiction du poète s'allie à la réalité historique si glorieuse du passé de la principauté de Monaco.

Sur cet argument M. Justin Clérie a écrit une partition qui abonde en motifs heureux et personnels; sa musique est colorée, très rythmique, finement orchestrée et toujours mélodique. A noter parmi les pages les mieux venues, les danses espagnoles et la pavane archaïque du 1^{er} acte; à l'acte suivant, le chœur des jeunes filles; l'exquise chanson *Prince ami des poètes*, délicatement interprétée par M^{me} Jeanne Petit; et le mélodrame de la bohémienne que M^{me} Paglieri mima d'une façon saisissante. Enfin le 3^e acte, outre les danses populaires, est dans son instrumentation générale tout vibrant d'éclat et de luminosité.

L'ouvrage a été monté par la Direction avec un luxe inouï de décors et de costumes, et tel qu'il est rare d'assister à un aussi superbe spectacle. C'est une profusion, un ruissellement de satin, de velours, de soie et de brocart. Plusieurs centaines de costumes rigoureusement historiques et dessinés par Bianchini et Landolf, donnent l'impression d'une merveilleuse reconstitution de la fin du Moyen Age et du commencement de la Renaissance. C'est vraiment d'une évocation féerique. Ajoutez à cela d'admirables décors où le talent de M. Visconti s'est affirmé une fois de plus, notamment dans la reconstitution de la forteresse de Monaco et dans les jardins du 2^e acte.

L'interprétation réunit un ensemble d'artistes émérites, en tête desquelles il faut citer M^{me} Maliverni (Maïa), première danseuse, idéalement gracieuse; M^{me} Guett, d'une joliesse adorable dans le rôle de la princesse Antoinette de Savoie; M^{lle} Trouhanowa, mime exquise et de talent très expressif, et nombre d'autres artistes: M^{mes} Bertrand, Fabris, Cavini, Le-grand, Charbonnel et Monterito, toutes étoiles dont le charme sut créer un perpétuel enchantement pour les yeux.

Il serait injuste d'oublier en ce bulletin de victoire l'habile maître de ballet Saracco, qui styla toutes ces coquettes ballerines de manière à concourir à l'effet voulu.

M. Justin Clérie dirigeait lui-même l'orchestre. A la fin de chaque acte, auteurs, interprètes et metteurs en scène furent l'objet d'ovations répétées et méritées.

Au temps jadis attirera certainement tous nos hôtes actuels de la région au théâtre de Monte Carlo.

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Sahara, le Soudan et les chemins de fer sahariens, par Paul LEROY-BEAULIEU, 1 vol. in-8° de 494 pages, avec une carte. Paris, Guillaumin, 1904. — Prix : 8 francs.

Dès 1879, M. P. Leroy-Beaulieu réclamait la jonction, par voie ferrée, de l'Algérie et du Soudan, et il y a près de trente ans qu'il étudie cette question. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, loin de se répéter, il ne cesse de renouveler la question, ne cessant de mettre à profit, pour faire valoir l'utilité et la possibilité de la réalisation de son projet, les nouveaux faits et les nouveaux documents apportés.

La première partie de l'étude est consacrée à déterminer ce que peut, ce que doit être le futur Empire français africain. Il y a dans l'attitude de M. Leroy-Beaulieu, quelque chose de l'impérialisme d'un Chamberlain, qui a certainement sa séduction, mais qui a aussi ses dangers. Un résumé historique rappelant la genèse du projet transsaharien termine le premier livre.

Le deuxième livre est le plus important, puisqu'il tente d'exposer la nature du pays, d'après les explorations récentes, de ce Sahara dont M. Leroy-Beaulieu « n'hésite pas à dire que ce livre est la complète réhabilitation ». On se trompe, selon lui, sur ce domaine précieux, dont la fâcheuse réputation de désert serait due à des calomnies de géographes superficiels.

Le troisième livre expose tous les aperçus des voyageurs, revenus de loin, qui ont décrit la région du Soudan, les environs du Tchad, presque comme une terre promise. « Décidément, la région du Tchad est riche », a dit M. Gentil.

La quatrième partie est la plus importante au point de vue pratique, mais c'est une question d'économie politique où nous ne sommes pas assez compétents pour discuter : Que coûterait un tel projet? M. Leroy-Beaulieu est optimiste, peut-être trop optimiste, car dans une entreprise aussi vaste, qui peut dire combien, avec les difficultés imprévues, on engloutirait de capitaux. Un travail de ce genre est une œuvre où il faut faire des sacrifices, en sachant qu'on les fait. Indépendamment du point de vue militaire qui a été la raison d'être du transcasprien, du transsibérien, et qui ne nous intéresse pas, on ne peut avoir, comme pour la ligne ferrée traversant les Etats-Unis, la certitude de bénéfices immédiats. On craint, en lisant M. Leroy-Beaulieu, d'être séduit par un plaidoyer, plutôt que d'être convaincu par un raisonnement fondé sur des prémisses indubitables.

L'entreprise est fort belle, elle est souhaitable au point de vue de l'exploitation de ces immenses régions. Cela suffit pour qu'on l'approuve. Mais les industriels demandent plus. Et, en quoi ils auraient raison, ce serait de demander de nouvelles explorations, et plus scientifiques que militaires. On croit que le dévonien du Sahara peut comporter des gîtes carbonifères. Il faudrait avoir quelque idée de leur situation, de leur richesse, de la possibilité de leur exploitation. L'étude scientifique des sables mouvants que, d'après la mission Flatters, l'auteur juge inoffensifs, ne serait pas inutile à faire. Le rapport météorologique de l'ingénieur Béringer signale des pluies assez rares, mesurées parfois, pendant un voyage de moins de trois mois. Quelques petites stations météorologiques peu coûteuses pourraient renseigner de façon bien plus effective, car les variations de température elles-mêmes ne sont que bien imparfaitement connues. On s'appuie surtout aujourd'hui sur des impressions, quand ce ne sont pas des sentiments favorables ou défavorables.

Il y aurait bien à faire encore pour être renseigné, je ne parle pas même sur la faune, mais sur la flore et sur la possibilité de cultures pratiques et rémunératrices. M. Lamy parle de possibilités de cultures : « Il est probable, dit-il, que, si l'on plantait des palmiers, ils viendraient admirablement. »

Au lieu d'opinions, il faudrait plus de faits, des analyses de terrains, des déterminations de plantes, des données météorologiques précises, des indications nettes sur des possibilités d'irrigation ou sur la protection contre des menaces, telles que les déplacements sablonneux sous l'influence de certains vents.

Aussi notre avis est-il qu'avant de se lancer dans des entreprises gigantesques, on commence par chercher un appui scientifique sérieux. Sans dire de mal des missions militaires, dans des régions qui ne sont pas sans dangers, missions qui peuvent rapporter des renseignements géographiques précieux, même grossiers, pour fournir un aperçu de régions plus ou moins inconnues; néanmoins il est incontestable qu'à côté de ces missions, généralement, sinon toujours, dotées de crédits et d'appuis, parce que s'appuyant sur le budget de la guerre pour lequel on ne lésine jamais, les missions scientifiques sont déplorablement négligées. A la rigueur, on envoie en mission des archéologues, pour qu'ils rapportent dans nos musées quelques momies qui attirent la curiosité du public. Mais on laisse à la charge des hommes de science qui s'expatrient les frais énormes qui ne peuvent manquer d'être soulevés par les recherches scientifiques lointaines.

Vous voulez exploiter le Sahara, il faut le connaître. Vous voulez le connaître, il faut, non pas seulement y envoyer des promeneurs en uniforme qui inspirent aux indigènes la crainte ou le respect de la France et portent haut son drapeau et son prestige; mais permettre à des hommes plus modestes d'y aller, d'y séjourner, de s'y installer au besoin quelque temps; car, s'ils n'en rapportent que des pierres, des herbes, ou des chiffres, même sans récits de voyages, ils permettront de déterminer de façon précise la nature de la région explorée, et ses ressources. Les industriels sauront après ce qu'ils pourront faire. On a acquis aujourd'hui pour la science un grand respect, respect tellement grand qu'on néglige toujours de s'adresser à elle pour lui demander conseil, et qu'on fait appel généralement aux empiristes.

Pour conclure, le projet de M. Leroy-Beaulieu est incontestablement juste en théorie. Mais, à notre avis, on ne saura qu'il est pratique que lorsqu'on aura procédé à l'exploration rationnelle, systématique, scientifique, du Sahara, ce qui est encore à faire, et ce qu'il serait très souhaitable qu'on fit. Il peut y avoir une science de la colonisation, mais elle ne doit pas être l'œuvre pure et simple de caractère épris d'aventures.

Henri PIÉRON.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Société Anonyme
DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS
A MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée Générale extraordinaire, convoquée pour le **8 Avril 1905**, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le

Vendredi 3 Mai 1905

à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

ORDRE DU JOUR :

Modification au cahier des charges;

Autorisation de compléter l'émission des obligations prévue par l'article 7 du dit cahier des charges, les articles 9 et 42 des statuts de la Société.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 16 Avril 1905

NICE, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass. march. div.
 CANNES, vapeur *Ville-de-Gabès*, fr., c. Gonin, sur lest.
 — yacht à vap. *Velleda*, fr., c. Philippe, —
 — yacht à vap. *Cuhona*, angl., c. Frger, —
 PORTO FERRAIO, y. à vap. *Narcissus*, angl., c. Learmouth, —
 NICE, remorq. *Toro*, fr., c. Vignale, passagers.
 — yacht à vap. *Senta*, fr., c. Clochon, —
 CANNES, b. *Marie*, fr., c. Castinelli, sable.
 — b. *Petit-Marc*, fr., c. Rival, —
 — b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —
 — b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Garel, —
 — b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —
 — b. *Virginie*, fr., c. Brun, —
 — b. *Saint-Louis*, fr., c. Jourdan, —

Départs du 9 au 16 Avril 1905

GÈNES, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass. sur lest.
 MARSEILLE, vapeur *Ville-de-Gabès*, fr., c. Gonin, sur lest.
 CANNES, yacht à vap. *Cuhona*, angl., c. Frger, —
 NICE, yacht à vap. *Narcissus*, angl., c. Learmouth, —
 — remorq. *Toro*, fr., c. Vignale, pass.
 — yacht à vap. *Senta*, fr., c. Clochon, —
 ANTIBES, goëlette *Alferi*, ital., c. Giannetto, sur lest.
 CANNES, b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —
 — b. *Petit-Marc*, fr., c. Rival, —
 — b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —
 — b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —
 — b. *Virginie*, fr., c. Brun, —
 — b. *Saint-Louis*, fr., c. Jourdan, —

SOCIÉTÉ ANONYME

DE LA

BRASSERIE

ET DES ÉTABLISSEMENTS FRIGORIFIQUES DE MONACO

Capital : 1,200,000 francs

divisé en 2,400 actions de 500 francs

Siège social : Immeuble Bouillet, Monte Carlo

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social, le 11 Mai 1905, à 3 heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Augmentation du capital (articles 61 et 62 des Statuts) par l'émission de 500 actions nouvelles de 500 francs;
- 2° Autorisation à divers membres du Conseil d'Administration de passer des traités avec la Société (article 36 des Statuts).

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Jean FUCHS** sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 2 mai prochain, à 2 heures et demie du soir, pour assister à la reddition du compte du Syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Henri PIERREL** sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 404 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 5 mai prochain, à 2 heures 1/2 du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement de défaut rendu le 11 avril courant, enregistré, le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco a déclaré le sieur **Benoit BEISSO**, marchand de primeurs, demeurant à Monte Carlo, en état de faillite et a fixé provisoirement audit jour la date de l'ouverture de ladite faillite.

Par le même jugement, M. Mareschal, juge audit Tribunal, a été nommé Commissaire et M. Raybaudi, syndic provisoire de cette faillite.

Pour extrait :

Pour le Greffier en chef :

A. Cioco, C. G.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le mardi vingt-cinq avril courant, à deux heures et demie du soir, à l'entrepôt **Allavena**, boulevard de l'Ouest à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de vingt fûts de vermouth contenant chacun environ cinquante litres.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Charles TOBON.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^o d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précedé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
10	762. »	760.1	758.5	757.2	756.5	14.2	15. »	14.5	13.8	13.6	73	Est, fort.	Nuageux.		
11	55. »	55.4	56.2	56. »	56.5	13.5	13.6	13.4	12.2	12.1	80	Est.	Nuageux, pluvieux.		
12	60 »	60.2	61.1	62.2	63.4	15. »	16.1	15.2	14.5	13.4	86	Ouest.	Beau, nuageux.		
13	63.5	64.1	64.5	64.8	64.9	15.6	16. »	14.5	14.4	14.3	83	Sud-Ouest.	Beau, nuageux.		
14	65. »	65.2	64.8	64.2	63.5	14.8	15.2	14.7	14.2	14. »	80	Sud-Ouest.	Nuageux.		
15	62. »	62.4	62.5	62.8	61.4	15.2	15.5	15.3	14.3	13.2	84	Sud-Ouest.	Nuageux.		
16	58. »	57.6	56.2	55.8	55.5	13.8	14.6	14.3	13.4	13.2	75	Sud-Ouest.	Nuageux.		
DATES		10	11	12	13	14	15	16							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	15. »	13.6	16.1	16.5	15.2	15.5	14.6						
		Minima.	13.4	12.2	13. »	12.8	13.7	12.6	12.8						
											Pluie tombée: 41mm 6				